

# Conseils en gestion de placement – Pour maximiser la valeur de vos placements

---

## Expérience et expertise mises à votre profit

En tant qu'investisseur institutionnel, vous voulez être sûr que vos actifs soient placés conformément aux principes de bonne gouvernance et selon la philosophie de placement de votre régime. Les conseillers en gestion de placement d'Aon Hewitt peuvent vous donner l'assurance dont vous avez besoin.

Nous offrons une gamme complète de services-conseils en gestion de placement et avons réalisé de nombreux mandats diversifiés pour le compte de nos clients. Nos services couvrent tous les aspects du placement de fonds institutionnels, sauf la gestion de capitaux. Puisque nous ne gérons pas d'actifs, nous pouvons offrir à nos clients une analyse objective de leurs procédures et politiques de placement.

La pratique canadienne Conseils en gestion de placement d'Aon Hewitt se consacre entièrement à fournir des conseils en gestion de placements institutionnels depuis 1973.

Nous reconnaissons que le rendement de placement est une grande préoccupation pour nos clients et il constitue souvent un facteur crucial lié à la réussite globale de leur organisation. Notre équipe expérimentée offre une gamme complète de services-conseils en gestion de placements pour des régimes à prestations déterminées, des régimes à cotisation déterminée, des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs, des compagnies d'assurance, des fiducies, des fonds de dotations et des fondations. Nous offrons une expérience et une expertise variées de haut niveau en plus d'un accès immédiat à nos ressources mondiales. Nous faisons également preuve d'une objectivité rigoureuse.

## Nous sommes là pour générer des résultats

Pour en savoir davantage sur les solutions personnalisées que nous pouvons créer pour votre organisation, communiquez avec nous :

Calgary (Alb.)  
+1.403.267.7010

Edmonton (Alb.)  
+1.780.423.1010

Halifax (N.-É.)  
+1.902.429.7310

London (Ont.)  
+1.519.434.2114

Montréal (Qc)  
+1.514.845.6231

Ottawa (Ont.)  
+1.613.728.5000

Québec (Qc)  
+1.418.650.1119

Regina (Sask.)  
+1.306.569.6749

Saskatoon (Sask.)  
+1.306.934.8680

Toronto (Ont.)  
+1.416.868.5500  
+1.416.225.5001

Vancouver (C.-B.)  
+1.604.683.7311

Winnipeg (Man.)  
+1.204.954.5500

Nos services-conseil offrent une valeur ajoutée en :

- aidant les promoteurs de régime à remplir leurs obligations fiduciaires
- favorisant une gestion prudente de la caisse de retraite
- recommandant l'élaboration de stratégies prudentes de placement à long terme
- informant à l'aide de rapports trimestriels et de présentations spéciales
- recommandant la simplification des politiques de placement
- aidant les promoteurs de régime à comprendre l'importance du rendement des placements

## Nos clients

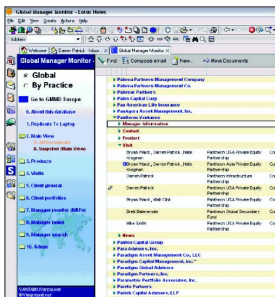
Aon Hewitt conseille un vaste échantillon de clients de toutes les tailles. Nous comptons parmi nos clients des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisation déterminée, des compagnies d'assurance, des fondations, des fonds de dotation, des ordres religieux et des fonds de prévoyance.

À l'échelle internationale, Aon Hewitt travaillent pour le compte d'un large éventail d'organisations représentant tous les secteurs d'activité. Nous desservons un grand nombre de clients internationaux en faisant équipe avec d'autres conseillers d'Aon Hewitt de partout dans le monde afin de leur offrir des solutions complètes en matière de gestion de régimes de retraite, de placements, de ressources humaines et d'impartition des avantages sociaux. L'intégration de nos services à ceux des autres pratiques d'Aon Hewitt permet d'élargir nos capacités au-delà des conseils en gestion de placement en y ajoutant la conception de régime, les services actuariels, la communication et la formation.

## Nos services

Les conseillers en gestion de placement d'Aon Hewitt sont aptes à satisfaire à tous vos besoins en la matière. Voici les services que nous offrons :

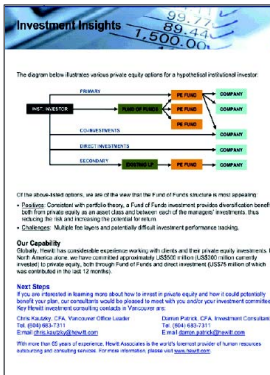
**Élaboration des politiques de placement, répartition d'actifs et études actif-passif** – La première étape pour assurer la gestion efficace de votre caisse de retraite consiste à élaborer une politique de répartition d'actifs adéquate. Nous vous aiderons à élaborer une politique de placement saine en tenant compte de votre tolérance au risque, du passif en cause et de l'horizon de placement. À l'aide de nos modèles exclusifs de recherche et de répartition d'actif ainsi que de nos études actif-passif, nous pouvons élaborer une politique adéquate propre à votre caisse de retraite.



**Évaluation et sélection des gestionnaires de placements** – Nous évaluons les gestionnaires qui représentent pratiquement toutes les entreprises crédibles dans le domaine des placements institutionnels. Notre méthode d'évaluation quantitative et qualitative est toujours reconnue dans le secteur comme étant l'une des meilleures.

**Évaluation du rendement et surveillance** – Nos services d'évaluation du rendement permettent aux clients d'évaluer si les gestionnaires de placements apportent une valeur ajoutée. Nous interprétons les résultats au lieu de simplement présenter les rendements obtenus.

**Analyse des catégories de placement alternatives** – Nous consacrons un grand nombre de nos ressources à la recherche concernant les catégories de placement alternatives et leurs gestionnaires. Nous mettons l'accent sur les risques des promoteurs de régimes et évaluons la nature de chaque catégorie alternative dans le cadre de votre programme de placement.



**Services de recherche** – Nous effectuons des recherches approfondies sur les divers enjeux de placement touchant nos clients. Nous sommes dédiés à vous offrir de façon proactive notre recherche, y compris des commentaires trimestriels sur les marchés, des livres blancs et des rapports spéciaux.

## Conseils en gestion de placement, Cotisation déterminée

Une équipe importante de notre pratique Conseils en gestion de placement se consacre aux régimes à cotisation déterminée. En plus des services décrits précédemment, nous offrons des services particuliers aux régimes à cotisation déterminée et aux autres types de régimes de capitalisation, y compris l'évaluation et la sélection de fournisseurs de services, la sélection des options et des gestionnaires de placement, ainsi que la surveillance des options de placement.

## Fonds de dotation et fondations

Nous possédons des ressources à la fine pointe de la technologie aux fins de la gestion des placements de fonds de dotation et de fondations. Nous aidons les fondations, les fonds de dotation et les organismes à but non lucratif à prendre les bonnes décisions dans le cadre de leurs programmes de placement. Nous travaillerons en collaboration avec votre comité pour évaluer les caractéristiques uniques de la fondation ou du fonds de dotation en ce qui a trait au portefeuille de placements, les flux de trésorerie et les dépenses, puis élaborerons un processus systématique pour aider votre comité à évaluer le programme de placement.

## Pourquoi choisir Aon Hewitt pour des conseils en gestion de placement?

- **Vaste expérience** – Nous possédons une très grande expérience sur une gamme étendue d'enjeux de placement associés aux catégories d'actif traditionnelles et non traditionnelles. Cette expérience a été acquise auprès de tous les types de clients et dans le cadre de tous les types de régimes à l'échelle du Canada.
- **Recherche sur les gestionnaires de placements** – Avec les services des conseillers de notre équipe canadienne Conseils en gestion de placements, et plus de 70 membres du personnel dédiés à la recherche de gestionnaires de placements à l'échelle mondiale, vous avez accès à notre base de données mondiales sur plus de 2 600 gestionnaires de placements, laquelle est supportée par notre connaissance approfondie des gestionnaires locaux.
- **Innovation** – Nous offrons des idées et des enquêtes novatrices sur les enjeux en matière de placement. Par exemple, nous avons récemment créé un moyen de surveiller l'actif et le passif, réalisé une enquête sur l'infrastructure et le placement privé, en plus d'offrir un outil d'évaluation des sources de risque que prend un régime par rapport aux repères traditionnels ou fondés sur le passif.
- **Objectivité rigoureuse** – Nous ne participons à aucune activité commerciale susceptible de créer une situation de conflit d'intérêts avec nos clients ou de compromettre notre objectivité. Nous estimons que la seule façon d'assurer l'intégrité de notre travail est de rester à l'abri de tout conflit d'intérêts potentiel.
- **Satisfaction du client** – Les évaluateurs indépendants accordent constamment une note élevée aux conseillers de placement d'Aon Hewitt en ce qui concerne la satisfaction du client.